

SEMESTRE 2

UE7 Organisation des services de santé mentale (5 ECTS)

Histoire de la psychiatrie et des espaces de soin (2 ECTS)
Organisation de l'accompagnement en santé mentale (2 ECTS)
Réflexions épistémologiques sur le statut de MSP (1 ECTS)

UE8 Santé globale (3 ECTS)

Littéracie en santé et accès aux soins en santé mentale
L'importance de la santé physique : accès aux soins et comorbidités (2 ECTS)
Education pour la santé
Le handicap psychique (1 ECTS)

UE9 Le rétablissement (2 ECTS)

Rétablissement et entente de voix
Engagement des patients dans le système de soins et empowerment (2 ECTS)

UE10 Approches pluridisciplinaires de la santé (4 ECTS)

Sociologie de la précarité et de l'insertion (2 ECTS)
Droit de la santé (2 ECTS)

UE11 Education thérapeutique du patient (6 ECTS)

Education thérapeutique du patient (6 ECTS)

UE12 Mémoire professionnel (10 ECTS)

Méthodologie du mémoire professionnel
Mise en lien entre la formation et le terrain (2 ECTS)
Mémoire professionnel (8 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis dans cette Licence, il faut avoir au préalable été recruté en tant que Médiateur de Santé-Pair par une structure hospitalière, médico-sociale ou associative ayant publié une offre d'emploi.

informations inscriptions

Demande d'informations pour la candidature : écrire à jean-gabriel.martin@univ-paris13.fr
Demande d'informations sur le programme MSP : écrire à Bérénice STAEDEL, chargée de mission au CCOMS : bstaedel@epsm-lille-metropole.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr
Programme MSP : facebook.com/MSP.EPSMImCC

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables pédagogiques :

Mme Aurélie MAURICE (LEPS) et Mme Karima GUENFOUD (IRIS)

Coordinateur pédagogique : M. Jean-Gabriel MARTIN / jean-gabriel.martin@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villeteuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villeteuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillères.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.

LICENCE 3^{ÈME} ANNÉE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

PARCOURS Médiateurs de Santé-Pairs

FORMATION
CONTINUE

Étudier
à USPN

OBJECTIFS

La création du parcours « Médiateurs de Santé-Pairs » au sein de la Licence Sciences Sanitaires et Sociales s'inscrit dans un double processus. D'une part l'émergence d'une nouvelle place accordée aux patients dans le système de santé et plus globalement dans la formation et la recherche ; d'autre part l'ouverture progressive de l'université à de nouveaux métiers.

Cette formation inédite en France, souhaite accorder une plus grande légitimité aux savoirs expérimentiels, acquis à travers l'expérience de troubles psychiques afin de faire évoluer les pratiques de soins vers une plus grande prise en considération des patients.

COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours « Médiateurs de Santé-Pairs » vise à former de nouveaux professionnels dans le champ de la santé mentale, des professionnels de l'aide et de la médiation, permettant d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins des personnes souffrant de troubles psychiques.

Objectifs en termes de compétences visées pour les médiateurs :

- Compétence 1 :** S'intégrer dans une équipe hospitalière ou médico-sociale.
- Compétence 2 :** Contribuer à améliorer la qualité du suivi et de l'accompagnement des personnes.
- Compétence 3 :** Repérer ses forces et ses limites dans la relation d'aide, au sein d'une équipe et comme professionnel.
- Compétence 4 :** Contribuer au rétablissement et à l'*empowerment* des personnes accueillies.
- Compétence 5 :** Développer son identité professionnelle de MSP.

POURSUITE D'ÉTUDES

Dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, il a été décidé d'inscrire cette mention dans une Licence 3 : les étudiants formés obtiennent un grade de Licence et peuvent ainsi jouir d'une reconnaissance plus grande de la part des équipes qui les accueillent.

De plus, ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre en Master et ainsi potentiellement accéder à des postes plus décisionnaires dans le secteur de la santé.

INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Les étudiants formés auront la possibilité de continuer à exercer leur métier de Médiateurs de Santé-Pairs au sein des structures dans lesquelles ils ont été recrutés. Avec une licence et le référentiel de compétences y afférant, s'ouvre la perspective de faire reconnaître le métier « Médiateur de Santé-Pair » tel qu'il existe déjà dans d'autres pays. Le Médiateur de Santé-Pair s'appuie sur sa propre expérience pour accompagner des patients dans leur parcours de prise en charge. Il est intégré dans une équipe hospitalière, médico-sociale ou associative et a un rôle complémentaire des autres professionnels, que ce soient les infirmières, les psychiatres ou les assistantes sociales pour n'en citer que quelques-uns. Il apporte un autre regard sur les troubles psychiques auprès des équipes soignantes mais aussi des patients : il leur insuffle l'espoir qu'un rétablissement est possible.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation s'étend sur une année universitaire avec 8 semaines de présence et le reste du temps en stage dans des établissements de soins psychiatriques (hôpitaux, CMP, structures associatives,...).

Ce cursus est développé sur un modèle professionnalisant : les participants sont recrutés comme salariés rémunérés en cours de formation dans une structure hospitalière, médico-sociale ou associative à temps partiel ou à temps plein à leur convenance, et commencent à y travailler en parallèle du début de la formation.

La formation couvre deux semestres universitaires de la Licence Sciences Sanitaires et Sociales (semestre 5 et semestre 6). Les étudiants MSP conservent un statut de salarié en formation continue dans leur structure d'accueil tout au long de la formation.

Les participants venant de différentes régions de France, et pour des raisons d'accessibilité et de praticité, ainsi que pour créer une dynamique de groupe propice aux échanges interpersonnels, les enseignements sont concentrés sur 8 semaines en présentiel, 4 semaines par semestre universitaire. Le volume horaire de ce parcours autonome correspond à celui de la L3 SSS (60 ECTS équivalents à 900h de travail en présentiel et personnel) réparti entre environ 30% de CM, 30% d'auto-formation et 40% de stage.

Le nombre d'heures de présence en cours est de 240h, complétées par un travail d'auto-formation important à travers la réalisation des travaux personnels requérant un travail conséquent de lectures et d'appropriation des cours. Ces travaux sont soit individuels, soit collectifs et constituent, avec le mémoire professionnel, les supports d'évaluation et de validation des ECTS.



Licence 3^{ème} année

SEMESTRE 1

UE1 Professionnalisation des Médiateurs de Santé-Pairs (4 ECTS)

La médiation en santé (2 ECTS)
La déontologie dans le métier de MSP (1 ECTS)
Intégration des MSP au sein des équipes professionnelles
Travailler au sein d'équipes pluriprofessionnelles (1 ECTS)
Retour d'expérience guidé
Gestion de son activité quotidienne

UE2 Le rétablissement (6 ECTS)

Partage de savoirs expérimentiels (2 ECTS)
Principes du rétablissement (2 ECTS)
L'auto-support : histoire et déclinaisons
Pratiques orientées rétablissement (2 ECTS)

UE3 Techniques professionnelles (6 ECTS)

La pair aidance : utiliser son savoir expérimentiel (1 ECTS)
Outils d'auto-support (REVIM, ...) (2 ECTS)
Entretien individuel et en groupe (2 ECTS)
Accès aux droits pour les usagers (1 ECTS)
Prendre la parole en public

UE4 Connaissance des troubles psychiques (5 ECTS)

Addictologie (2 ECTS)
Les différents troubles psychiques (3 ECTS)
Les traitements médicamenteux

UE5 Approches pluridisciplinaires de la santé (5 ECTS)

Droit de la santé au travail (1 ECTS)
Economie de la santé (2 ECTS)
Sociologie de la santé (2 ECTS)

UE6 Mémoire professionnel (4 ECTS)

Méthodologie du mémoire professionnel (2 ECTS)
Mise en lien entre la formation et le terrain (2 ECTS)